

L'assemblée annuelle de la Fédération des Associations de Sinistrés s'est tenue hier à Paris

La Fédération des Associations départementales et Unions de Sinistrés a tenu son assemblée annuelle hier, au siège de la Fédération à Paris, sous la présidence de M. Georges Baillet. Dans son allocution d'ouverture, le président, après avoir rappelé les souffrances et les ruines endurées par le sinistré, a montré le rôle important joué par eux dans le relèvement du pays. Le développement des centres industriels du Nord et de l'Est, a-t-il dit, nous a permis de prendre aujourd'hui dans le monde un rang de premier plan, et l'on peut considérer que les années qui nous suivent s'annoncent comme les plus prospères de notre histoire. M. Baillet a conclu en rendant hommage au rôle joué par le ministre des Travaux publics chargé des régions libérées, qui parvint à amener rapidement à l'ordre le chaos qui avait été accepté dans le décret confiant à l'attribution des frais supplémentaires de remplacement aux produits « fins de l'industrie ».

Après avoir entendu le rapport de M. Charles Dufour, secrétaire général, qui a fait l'historique de la loi du 30 mars dernier, l'assemblée générale a approuvé le compte rendu financier présenté par M. Adrien Maurice, trésorier de la Fédération.

A l'unanimité, l'assemblée a ensuite adopté le motif suivant : « La Fédération des Associations départementales et Unions de Sinistrés, réunie en assemblée générale le 7 mai 1933, dans le but de réorganiser ses ressources et de permettre au ministre chargé des régions libérées pour l'intérêt qu'il porte à l'achèvement rapide de la reconstruction et plus particulièrement pour les heureux résultats de l'application de la loi du 30 mars 1933, fait pleine confiance à M. Forquet pour réaliser une application rapide des articles inscrits dans la loi du 30 mars dernier et pour envisager toutes mesures permettant de terminer dans le minimum de temps l'œuvre commencée en 1919 ».



Pour 40 cent.

vous obtenez un litre d'eau pétillante, agréable à boire et très efficace contre les maux de reins, les rhumatismes, les maladies du foie en utilisant les

Lithinés du Dr Gustin

En vente dans toutes les Pharmacies

Le Concours Agricole de Bailleul
(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le banquet

Il fut servi à 13 heures, dans la grande salle des fêtes de la Renaissance et rassembla environ 250 convives.

A la table d'honneur, avaient pris place : M. Jean Pichon, député de Bailleul-Merville ; Séguin, sous-préfet de Dunkerque ; Harreman, président de la Société d'Agriculture, maire de Météren et conseiller d'arrondissement ; P. Perrier, conseiller général ; Jean Hie, maire de Bailleul ; Riez, vétérinaire départemental ; Neuville, vétérinaire départemental-adjoint ; Vanierbergh, vétérinaire à Hazebrouck, secrétaire-trésorier de la Commission hippique et agricole ; G. Delabroye, adjoint au maire de Bailleul ; A. Degraet, secrétaire de la Société d'Agriculture de Bailleul ; A. Ghessem, membres du jury ; Letel, ingénieur des ponts et chaussées ; Brochez, professeur d'agriculture ; H. Deleu, Syndicat agricole ; Marcel Leblou, trésorier de la Société ; Nottéau, conseiller d'arrondissement ; J. Verbaere, maire de Flière, vice-président de la Société ; Lacharme, inspecteur du Herd-Book ; Deswarte, Desmares, Vandale, Facqueur, Vaesken, Lauwre, membres du jury ; V. Simonet ; P. Blond ; A. Ficherolle, publiciste ; Delplace, maire de Waches ; P. Behaghet, ancien président de la Société d'Agriculture ; Brezet, commissaire de police ; Knockaert, maréchal des logis de gendarmerie.

Les discours

Au champagne de nombreux discours furent prononcés.

M. Jean Hie, maire, remercia, au nom de la ville, les autorités qui avaient fait à Bailleul l'honneur d'accepter l'invitation de la municipalité. Il félicita chaleureusement le Harreman, président du dévouement, de l'activité et du zèle dont il fait constamment preuve pour assurer la prospérité de la Société qui préside avec tant de compétence.

Il termina par un mot personnel : « Puisque vous avez fait à un industriel, dit-il, le grand honneur de l'appeler à la vice-présidence de votre Société, permettez-moi de lever son verre à l'union toujours plus étroite de l'industrie et de l'agriculture. Ces deux grandes branches de l'activité française se sont par trop longtemps ignorées. Elles ont cru trop longtemps que leurs intérêts étaient opposés. Et pourtant, de tout temps, ont pesé et faites pour s'entendre et n'est-il pas de trop de leurs communs efforts pour assurer la pleine prospérité de notre économie nationale ? »

M. Jean Pichon, après avoir fait l'éloge personnel de M. Séguin, sous-préfet, rappela la situation de Bailleul d'il y a dix années, qu'il compara avec celle d'aujourd'hui et termina en faisant l'exposé de la différence de la situation de l'agriculture et son industrie et de la France qui, fidèle à ses traditions encourage ses cultivateurs.

M. Degrandel, secrétaire, donna alors lecture du palmarès.

Puis M. Brethouzeux, professeur d'agriculture des Flandres, signala les progrès réalisés depuis la dernière exposition et recommanda l'emploi du contrôle laitier, seul moyen d'obtenir le plus de beurre avec moins de vaches. Il termina en souhaitant un succès régional de Lille, indiqua la valeur de primes attribuées, détailla les formalités à remplir et engagea vivement les cultivateurs à exposer leurs meilleurs sujets.

M. Des Riez, vétérinaire départemental, donna des explications techniques sur l'organisation du concours de ce jour, ainsi que sur la valeur des prix attribués par l'Etat.

M. Séguin, sous-préfet, présenta les excuses de M. le sénateur Mahieu, retenu par le campagnon électoral, et manifesta sa satisfaction d'être venu à Bailleul pour le sixième fois, en pareilles circonstances, montrer sa sympathie pour le cultivateur. Il démontra l'utilité des concours agricoles, et fit l'éloge de M. Perrier, conseiller général, et de Jean Hie, maire.

M. Harreman, président, rendit compte des honneurs rendus à l'industrie et à l'agriculture.

Ville d'Ostende
Reine des Plages du Littoral
Résidence Royale

54 jours agréables = Toutes les Attractions
Tous les Sports = Son Kartaal nausée
Sa plage de sable fin = Sa bains de mer
Sa cure hydro-minérale = Ses 2 Hippodromes

FESTES ANNONCÉES pour la SAISON 1933

30 MAI : Confédération nationale des cafetiers de Belgique ; Congrès (durée 4 jours).

19 MAI : Concours international de pêche à la ligne, organisé par la société « De Karper-vischeers » d'Ostende.

PENTECÔTE : Ouverture officielle du Kursaal.

19 MAI : Régates internationales à l'aviron.

JUN : 4^e Congrès des ex-sous-officiers de l'armée.

19 au 26 JUN : Rallye automobile : Circuit de Belgique ; Rallye aérien ; ouverture Salon automobile ; Epreuve de Vitesse ; Concours d'équitation ; Course de chevaux.

JULIET et AOUT : Concours de natation ; Matches de Water-Polo ; Concours de Golf-Tennis ; Matches internationaux ; tous les jours courses de chevaux ; 25 AOUT : Grand International 60000 fr. de prix.

7 JULIET : Bénédiction de la mer.

23-27 JULIET : Grand tournoi international d'escrime.

6-23 AOUT : Concours de jeux de plage ; Fêtes enfantines organisées par « Le Sofr ».

FESTIVAL PERMANENT : 190.000 fr. de subside

au sujet de l'achat du lin, expose les progrès de l'électrification de nos campagnes, engage les adhérents à s'inscrire au contrôle laitier, et se félicite de l'accroissement du nombre des sociétaires.

Enfin, M. Perrier, conseiller général, prononça un discours, dans lequel il déclara notamment à M. Harreman qu'il continuerait à se mettre à sa disposition lorsqu'il ferait appel à son concours. — Il promit également au maire « son concours le plus dévoué pour l'aider dans la mesure de son mandat ».

An cours du banquet, l'Harmonie Municipale, sous la direction de son chef, M. René Delplace, donna une exécution très appréciée.

L'INIMITABLE Biscuit THE Brun
EST EN VENTE PARTOUT

La Chapelle du Souvenir A ARRAS



PH. MARIJOUX, ARRAS.

Nous publions ci-dessus la photo de l'ancienne chapelle de la Citadelle d'Arras, classée comme monument historique et qui renferme les plaques commémoratives sur lesquelles sont inscrits les noms, plus de 3.000, des sapeurs, caporaux, sous-officiers et officiers du 2^e Génie, morts au champ d'honneur.

Pouvait-on trouver un cadre plus poétique pour le culte du souvenir de tant de héros ?

LE COO
Qualité Extra

Lames Le COO
LEURS GRANDES QUALITÉS
ONT FAIT LEUR GRAND SUCCÈS

NOS SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Nos lecteurs sont informés que, pour recevoir un renseignement quelconque points de droit, l'envoi d'un coupon de guerre ou « Mare, Jardinage T.S.F. », etc. il leur suffit de couper le dernier en-tête de notre journal et de l'envoyer, avec leur nom et adresse bien lisibles, sur la demande de renseignements qu'ils tourmentent, à M. LE CHEF DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS, rue de Paris, 188 bis, à LILLE.

Toutefois UN FRANC en timbres-poste.

notre page féminine

La pose des papiers peints

La femme ingénieuse trouve dans son « home » ces occasions d'exercer son activité, et nombre de menus travaux d'intérieur sont pour elle un utile et agréable passe-temps. Elle entreprend même parfois des travaux plus importants, par exemple la tapisserie d'une pièce, et si elle n'atteint la maîtrise d'un spécialiste, elle obtient des résultats fort acceptables. Elle a ainsi la possibilité de varier plus facilement le décor de son foyer, et de transformer suivant le goût du jour et ses aspirations personnelles. Nous donnons ici quelques indications à celles qui tentent cette perspective agréable.

Le découpage des rouleaux de papier doit se faire en veillant à la disposition des dessins. Si les dessins sont alternés, on a soin, pour éviter les chutes, de couper les rouleaux de papier sur deux rouleaux à la fois. On coupe ensuite une des marges blanches, toujours du même côté.

L'encollage du papier se fait sur une table longue. On y étend le rouleau et on l'étend de colle à la brosse, surtout sur le haut et les bords. On repasse le rouleau contre colle, jusqu'au 2/3 de la table ; on procède de même pour le bas du rouleau.

La colle employée est une simple colle de pâte faite de moutarde et additionnée de 1% de borax. Elle doit être plus fluide pour les papiers minces que pour les papiers résistants.

Le collage. — On pose le papier plié sur un bras et, arrivé en haut de l'échelle, on en prend des deux mains la partie supérieure et on laisse retomber le papier bien verticalement ; on applique le haut contre le mur, puis, lorsqu'il est en place, on donne un coup de balai sur toute la hauteur ; on brosse ensuite horizontalement, et on procède de même pour la partie basse encore repliée.

Le papier posé, si la colle ressort, on l'absorbe à l'aide d'une éponge mouillée, on supprime les boursoffures possibles en les plaquant avec une épingle, pour permettre à l'air de s'échapper.

Le papier posé, si la colle ressort, on l'absorbe à l'aide d'une éponge mouillée, on supprime les boursoffures possibles en les plaquant avec une épingle, pour permettre à l'air de s'échapper.

Certains papiers très épais, tel le papier « Les Colons », à point. On coupe alors les deux marges blanches et on juxtapose les lés. Généralement, on les fixe en haut à l'aide de crochets ou de baguettes, suivant le style du papier.

LA VOGUE DE L'ENSEMBLE



1915 : Ensemble de même style composé de :
ROBE de crêpe de Chine, de ton opposé au manteau précédent, mais dans le même style et ornée de même garniture.

Une tasse de bon café.

Le bon café, précieux stimulant du système nerveux, facilite le travail intellectuel, accélère la digestion et supprime la torpeur qui suit les repas copieux. Mais il faut pour cela que le café soit bon, garant par son origine.

Les meilleurs cafés viennent du Brésil.

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distancée, ou d'une partie du visage ou du corps, sans régime, facile à suivre. Le seul qui agit sur le tissu.

SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI

le résultat en une semaine, effets durables. Ecrite en citant ce journal à Stélie D. Golden, 17, boulevard de la Chapelle, Paris, 10^e qui vous fera connaître GRATUITEMENT le moyen.

En passant...

rue de l'Hôpital-Militaire, arrêtez-vous au 35 et voyez les intéressants étalages du « Petit Quinquain ». Actuellement, ses Laines « Perles » et « Diamantes », ainsi que ses « Bas » en fil et en soie sont en réclame à des prix imbattables à qualité égale.

Même maison : 145, rue d'Artois, LILLE.

Nos Patrons = Primes

Nouvelles toilettes

Le patron n° 9.660 (à gauche) est celui qui a été le plus « en mode », dont un seul côté, très à la mode, se prolonge en drapé dans un noué gracieusement plissé par la manche.

Le n° 9.661 (à droite) est une robe de midi en voile imprimé. A la jupe, mouvement de lancette portant des nervures en diagonale. Le double pli creux du milieu du devant élargit le bas. Ceinture de satin blanc avec boucle de velcro.

NOTA. — Les « Patrons-Primes » sont choisis parmi les modèles les plus nouveaux de la mode. La pochette de ces patrons présente en plus de la figurine, du dos de cette figurine et de l'explication complète une suite de croquis très bien étudiés, les détails pour expliquer au détail la façon de monter et de coudre les différentes pièces des patrons.

Grâce à cette présentation, nul jusqu'ici n'avait eu le droit de patrons d'un prix élevé et nul n'avait jamais été réalisé avec une précision aussi pratique, nos patrons sont d'une commodité et d'une facilité d'exécution remarquables.

Le prix de chaque patron est de 1 fr. 50.

Adressez les commandes accompagnées de leur montant en timbres-poste au 188 bis, rue de Paris, LILLE.

Service des Patrons du « Réveil du Nord »



PATRON N° 9.660 Métrage : 3 m. 25 en 1 m 40
PATRON N° 9.661 Métrage : 4 m. en 1 mètre

Demandez un PERNOD (sans prénom)

il appartient aux personnes remplissant les conditions précises, d'adresser au ministre de la Guerre, Cabinet de bureau, une demande individuelle qui sera, après vérification des titres des candidats, soumise à l'agrément du gouvernement espagnol.

Cette demande devra mentionner, en même temps que les noms et prénoms, numéros « matricule », grade et affectation de l'intéressé et adresser, en même temps, la période pendant laquelle il a eu lieu la participation aux opérations.

RÈVE D'OR

L.T. PIVER

PARFUM SUBTIL ET PÉNÉTRANT

EXTRAIT
POUDRE
SAVON
LOTION

POMMADE ULTIMA

Cuison radicale de tous ULCÈRES VARIQUEUX
BOUTONS, BARTRES et ECZÈMA LES PLUS REBELLES
Le pot 8/50 dans toutes les pharmacies
Dep. Conf. Ph^o BURY, 47, R. S^o Sauveur, LILLE

Une médaille de l'Education Physique

Une nouvelle distinction est créée. Elle a pour but de distinguer les mérites sportifs à servir l'éducation physique et sportive de la jeunesse.

Le Président de la République sur le rapport de M. Pierre Maréchal, ministre de l'Instruction publique, a sur la proposition de M. Henry

Paï, sous-secrétaire d'Etat, vient de signer un décret qui prévoit l'attribution de la médaille d'argent et de la médaille d'or avec droit au port extérieur de la décoration. Le ruban de la médaille de bronze sera bleu, celui de la médaille d'argent sera bleu bordé d'un lisec or. Au ruban de la médaille d'or s'ajoutera une rosette de la même couleur.

Le nombre de ces décorations a été limité par la Grande Chancellerie. Les candidats devront justifier de services rendus à l'éducation physique soit à ans pour l'attribution de la médaille de bronze, 12 ans pour la médaille d'argent et 16 ans pour la médaille d'or.

La première promotion sera établie pour le 14 Juillet prochain. Elle comprendra les noms de hautes personnalités ayant rendu d'indéfectibles services à l'éducation physique.

M. Henry Paï, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, qui a fait aboutir ce projet

dont l'idée, vieille de 10 ans, lui appartenait, entend réserver cette nouvelle distinction au mouvement civique appliqué aux Associations collaborant à la formation morale et physique de la jeunesse française.

La Médaille de la Paix du Maroc

Le gouvernement espagnol a institué la médaille de la Paix du Maroc, dont il a étendu la concession aux militaires et anciens militaires des troupes françaises ainsi qu'aux indigènes des forces auxiliaires et supplémentaires de l'armée et aux personnels des formations similaires civiles ayant pris une part effective aux opérations réalisées au Maroc sur le front Nord-Morocco à partir du 1^{er} juillet 1930 jusqu'au 31 juillet 1937.

Pour obtenir le diplôme de cette médaille dont les instances ne sont pas délivrées actuellement